

DÉPARTEMENT
FRANCAISE
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE VINGT MARS (20/03/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 16 mars 2026, sous la présidence de Madame SCHATTEL, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 32

M. Romain LOPEZ, **Maire**

Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Claude GAUTHIER, Mme Stéphanie GAYET, M. Luc PORTES, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoint**

M. Gilles BENECH, Mme Sabine BEORCHIA, M. Olivier ORSEL, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Isabelle CLAVE, M. Frédéric MARCHAL, Mme Marie-France CABOS, M. Soufiane ACHCHTOUI, Mme Marie-Line DESCAMPS, M. Marc TEULADE CABANES, Mme Arlette CAZORLA, M. Alain REINALDOS, Mme Ghislaine MARTY, M. Titouan LEHOUCQ, Mme Marie BARDOT, M. Baptiste PERRUSSOT, Mme Séverine LAURENT, M. Philippe FARGUES, M. Alexandre CAPOULADE, Mme Florence LAGARRIGUE, M. Jules DUFFAUT, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT REPRESENTE : 1

M. FRAUNIE Francis (Représenté par Madame Séverine LAURENT), **Conseiller Municipal**.

Monsieur Titouan LEHOUCQ est nommé secrétaire de séance.

20 – 20 Mars 2026

20. Election des représentants de la Commune au Centre de Formation des Apprentis (CFA)

Rapporteur : Monsieur Titouan LEHOUCQ

Note de synthèse

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, il importe de désigner à nouveau les représentants de la Commune au Centre de Formation des Apprentis (CFA).

Monsieur le Maire précise qu'il convient de désigner deux représentants de la municipalité qui siégeront au conseil d'administration de l'établissement.

Projet de délibération

Projet de délibération

Vu l'article R 421-14 du Code de l'Education,

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux,

Considérant qu'il convient de désigner deux représentants de la municipalité qui siégeront au conseil d'administration du Centre de Formation des Apprentis (CFA).

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

ARTICLE 1 : de procéder au vote à main levée pour la désignation du délégué appelé à siéger au conseil d'administration du Centre de Formation des Apprentis (CFA).

A l'Unanimité

ARTICLE 2 : après appel à candidatures, il est procédé au vote d'un délégué titulaire.

A l'issue des opérations de dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégué titulaire : Se portent candidats : M. Olivier ORSEL et M. Francis FRAUNIE.

Ont obtenu :

M. Olivier ORSEL 27 VOIX

M. Francis FRAUNIE 3 VOIX

3 Abstentions de vote

M. Olivier ORSEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Délégué titulaire.

Délégué suppléant : Se portent candidats : M. Titouan LEHOUCQ et M. Francis FRAUNIE.

A obtenu :

M. Titouan LEHOUCQ 27 VOIX

M. Francis FRAUNIE 3 VOIX

3 Abstentions de vote

Monsieur Titouan LEHOUCQ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Délégué suppléant.

L'élection a donné les résultats ci-après :

DÉLÉGUÉ TITULAIRE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT
Olivier ORSEL	Titouan LEHOUCQ

Pour copie conforme
Moissac, le 21 mars 2026

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Titouan LEHOUCQ